

Club de Rome

Vers une ère nouvelle d'information et de connaissance pour tous

Déclaration du Club de Rome au Sommet mondial de la société d'information 2003 Genève

C 8/2003 Club de Rome
Respectez le Copyright - Encouragez la créativité
Auteur: Club de Rome - Secrétariat général - Rissener Landstr. 193-197
D-22559 Hambourg, Allemagne

	Sommaire	Page
	Avant-Propos	2
	Résumé succinct	4
	Recommandations spécifiques	6
1	Un cadre nouveau pour le développement durable	8
2	Les TIC (Technologies de l'information et de la communication) - en tant qu'innovatrices du développement durable	11
2.1	Créer les conditions du développement durable grâce à l'utilisation des TIC	11
2.2	Infrastructure de réseaux et énergétique	13
2.3	Eduquer dans le but de partager la connaissance et développer la capacité d'agir	14
2.4	Surveiller les objectifs environnementaux	16
2.5	Diversité culturelle et créativité. L'impact des médias	17
2.6	Susciter la productivité et l'entreprenariat	19
3	Gouvernance et recommandations	19
3.1	Protéger les "biens communs". Renforcer la Déclaration universelle des Droits de l'homme	20
3.2	Stabilité et sécurité	21
3.3	Simultanéité dans la mise à exécution des processus d'éducation	22
3.4	Protéger la sphère privée	22
3.5	Participation de la société civile dans la mise à exécution des plans	22

Avant-Propos

L'**émergence d'une société de réseaux, basée sur la connaissance**, dans les vingt à trente années à venir est un changement majeur de paradigme du modèle industriel du 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Cette transition revêt une importance cruciale, car elle offre de nouvelles possibilités pour l'éducation, la cohésion sociale, et une utilisation plus efficiente des ressources. Les technologies de l'information et de la communication sont les outils effectifs de cette transition.

Ces technologies constituent les "**outils du développement**"; elles ne sont pas une "récompense du développement" . Elles ont le potentiel de mobiliser des milliards de gens; de faciliter le développement durable, et de favoriser la dignité humaine. Elles peuvent offrir un nouvel accès à l'éducation pour et par le peuple, et ceci même dans les régions les plus éloignées; améliorer les conditions de la santé publique; aider à supprimer la pauvreté, émanciper les femmes et construire des communautés durables. Elles peuvent favoriser l'expression individuelle, la création de nouvelles connaissances, et la diversité culturelle, ainsi qu'une croissance économique continue et durable. Elles doivent être utilisés à bon escient pour atteindre le but d'un développement durable sur le plan mondial.

Depuis le débat initié dans les années 70 à la suite du premier rapport du Club de Rome, intitulé *Les Limites de la croissance*, et depuis le **Sommet de la Terre à Rio**, en 1992, la détérioration de l'environnement terrestre est devenu un souci permanent. Dans les années 1990, les défis lancés par la **pauvreté et la gouvernance** sont devenus des priorités politiques. Le fait d'intégrer ces préoccupations dans les débats internationaux du commerce et de la finance mondiaux constitue dès lors un **ordre du jour pour le développement durable**. Il a été enrichi par l'adoption des Objectifs du développement lors du Millénaire de l'an 2000, par le lancement de l'Agenda du développement de Doha en 2001, et au Sommet mondial sur le développement durable, en 2002.

Le **Sommet mondial sur la société d'information** doit devenir l'étape suivante. La **transition**

vers une société de réseaux, basée sur la connaissance, qui fera un vaste usage des technologies de l'information et de la communication, ne saurait être un processus isolé dû à notre fascination face à la technologie, dans le seul but de l'utiliser pour en gagner un avantage concurrentiel.

Prince El Hassan bin Tala

Président du Club de Rome

Résumé succinct

La Déclaration dite du Millénaire de l'Assemblée générale des Nations unies a mis en exergue les principaux défis auxquels l'humanité fait face. Ils doivent être relevés dans les décennies à venir pour le bien de tous. Lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, la communauté mondiale a fixé les objectifs et arrêté les plans d'action pour réaliser un monde durable. Ce Sommet mondial de la société d'information (WSIS) doit être l'étape suivante.

La société de réseaux, basée sur la connaissance, ne constitue rien de moins qu'un changement de paradigme du modèle industriel des deux siècles précédents. Elle peut introduire de nouveaux modèles de structure sociale et de comportement, d'organisation publique et privée, de production et de commerce. Elle peut redéfinir les liens et les relations entre les peuples, les nations et les religions. L'accès à prix avantageux aux réseaux - de fibre optique, cablés, sans fil ou par satellites - peut susciter la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat local; de plus, il peut renforcer les communautés locales, et améliorer la productivité de ressources : obtenir davantage de valeur pour moins d'effort.

La réduction de la "**fracture numérique**" est par conséquent à juste titre une priorité mondiale. Elle requiert un **développement technologique** adéquat et l'**éducation** dans l'utilisation de ces technologies, ainsi qu'un usage effectif de ces technologies pour l'éducation et développer la capacité d'agir. Ces technologies et programmes doivent tenir compte d'une vaste panoplie de savoir faire, de langues maternelles, de traditions locales et de connaissances indigènes. S'ils le font, la transition vers une société de réseaux, basée sur la connaissance, peut être une étape réelle vers l'**éradication de la pauvreté**, et, par conséquent, une contribution substantielle vers la réalisation d'une **société mondiale durable**.

Le gain le plus complet de l'utilisation des TIC à des fins de développement ne peut être réalisé sans tenir compte du besoin de préserver et de consolider la **diversité culturelle**. La richesse

potentielle provenant de la société de réseaux émergente, basée sur la connaissance, dépend de la sauvegarde de l'héritage culturel de l'humanité et de la diversité dans la créativité.

Les TIC peuvent aussi jouer un rôle crucial pour la protection et la gestion de notre environnement. Elles peuvent contribuer à gérer les ressources naturelles, les catastrophes naturelles, les changements climatiques, l'amenuisement des sources d'eau potable, la désertification, et servir à de nombreuses autres fins. Une **approche systémique** de **gestion** et de **mise en garde** doit être adoptée et soutenue par la communauté internationale et être mise en oeuvre de façon urgente.

Un **nouveau défi majeur est lancé à l'humanité**: la mise en place d'un système de **gouvernance mondial effectif et collaboratif**, et ceci dans le domaine de la santé; pour la gestion de l'environnement; pour sauvegarder la diversité bio-culturelle, et pour le développement durable. La société basée sur la connaissance qui émerge multiplie les défis: assurer le droit à l'accès à la connaissance, et à la créer; redéfinir les "biens communs", notamment ceux qui ont trait à la connaissance et au droit de la propriété intellectuelle; protéger la sphère privée; tenir compte de développements de l'infrastructure à la fois cohérents et simultanés en rapport direct avec les processus d'éducation; et, enfin, assurer la stabilité et la sécurité dans la transition vers une société mondiale durable.

Recommandations spécifiques

Redéfinir les “biens communs” de l’humanité dans le domaine de la société de connaissance, au sein de laquelle une grande partie de la connaissance peut être considérée comme un bien public.

Renforcer la Déclaration universelle des Droits de l’homme dans laquelle le droit d’accéder à l’information et de la créer doit être explicitement défini, et protéger la **sphère privée** de tous les acteurs du monde informatique.

Réduire la **“fracture digitale”** et assurer l’émancipation des **femmes** par l’éducation.

Encourager l’utilisation de **logiciels universels ouverts à tous**, notamment dans les pays en voie de développement, pour faciliter la réduction de la “fracture numérique”.

Connecter toutes les universités et hautes écoles du monde par un réseau rapide de communication, pour la recherche, l’éducation et le développement collaboratif, similaire à celui qui est disponible en Europe et aux Etats-Unis d’Amérique.

Développer une structure et une agence mondiales pour la **gestion de l’environnement**, dans le but d’obtenir des informations structurées et d’améliorer la gestion et le développement dans le domaine de la protection de l’environnement.

Mettre au point de nouveaux outils pour analyser les risques et mécanismes des **instabilités financières et politiques**. La **stabilité et la sécurité** sont indispensables au développement durable.

Jeter un pont sur le “fossé numérique” requiert, en même temps, le **développement d'une infrastructure** des réseaux de TIC et - en cas de besoin - d'alimentation locale en électricité, et la **formation des enseignants de l'avenir**.

Mobiliser et élargir la prise de conscience de la **société civile**, composée des nombreuses **ONG** (organisations non gouvernementales) et autres organisations, dans le but de **mettre en oeuvre les processus de Plans d'action adoptés lors des Sommets mondiaux et autres Conférences internationales**.

1. Un cadre nouveau pour le développement durable

L'agenda du développement durable a été mis au point à la suite d'une série d'importantes conférences de l'ONU au cours des années 90, en commençant par la Conférence sur l'environnement et le développement à Rio, en 1992. Ces trois dernières années, des progrès marquants ont été réalisés lors de rencontres importantes :

La **Déclaration du Millénaire des Nations unies** a été adoptée en septembre 2000. Dans ce document, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont répété leur allégeance aux valeurs fondamentales de la liberté, de l'égalité, de la solidarité, de la tolérance, du respect de la nature et de la responsabilité collective. Elle fut complétée par les Objectifs du développement, du Millénaire : diminuer de moitié la pauvreté extrême et la famine; réaliser l'éducation primaire universelle pour tous; émanciper les femmes et favoriser l'égalité pour les deux sexes; assurer la durabilité de l'environnement; et créer un partenariat mondial pour le développement, avec des objectifs d'aide, de commerce et de réduction de la dette.

La **Déclaration de Bruxelles** de mai 2001 a réaffirmé le rôle critique joué par l'aide publique à la coopération et au développement pour les pays les moins favorisés; en même temps, elle appelle à mettre en oeuvre rapidement l'initiative pour aider les pays pauvres gravement endettés. Elle a mis l'accent sur le fait que le bien-être de tous est indispensable à la réalisation du développement durable.

La **Déclaration ministérielle de Doha**, adoptée en novembre 2001 lors de la Conférence ministérielle de l'OMC, reconnaît la nécessité de la mise en place d'un nouveau cadre multilatéral pour le commerce, en vue d'assurer le développement économique et de réduire la pauvreté. Elle admet que les pays en voie de développement sont vulnérables et doivent recevoir de l'aide pour

s'intégrer harmonieusement et de façon durable dans l'économie mondiale. De plus, elle reconnaît la nécessité de mettre en place un meilleur accès aux marchés, une réglementation équilibrée, une assistance bien ciblée et financée de manière durable, et des programmes qui favorisent la capacité de mettre à exécution de tels plans.

La quatrième rencontre qui a abouti au **Consensus de Monterrey** adopté en mars 2002 a reconnu que, dans un monde économique toujours plus interdépendant, une approche holistique est essentielle, dans le but d'assurer un financement durable, tenant compte des droits des deux sexes et des besoins des peuples, dans toutes les régions du monde. Elle a défini des **Actions dirigeantes** qui comprennent la stimulation des investissements directs à l'étranger, l'amélioration du commerce international, la coopération financière et technique, la diminution de la dette extérieure, ainsi que l'encouragement aux valeurs de la juste gouvernance, et la lutte contre la corruption.

La cinquième, qui a fait l'objet de la **Déclaration du Sommet de Johannesburg** et du **Plan de mise en oeuvre** de septembre 2002, a reconnu la nécessité de l'éradication de la pauvreté, de transformer les modèles de consommation et de production non durables, et de protéger et gérer les ressources naturelles, en vue de réaliser le progrès économique et social. Elle a reconnu que le fossé qui se creuse toujours plus entre riches et pauvres, et entre pays développés et en voie de développement, crée des menaces sérieuses à la sécurité et à la stabilité du monde et que la dégradation continue de l'environnement terrestre est un obstacle majeur pour la prospérité durable.

Toutes ces conférences ont créé de fait un nouveau cadre pour agir et réfléchir aux développements dans le monde. Les Déclarations qui en sont issues définissent des buts et calendriers précis. **Le présent Sommet mondial de la société**

d'information (WSIS) doit devenir la sixième étape de ce processus. L'émergence de nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en train de créer un nouveau paradigme : **“la société de réseaux, basée sur la connaissance.”**

2. Les TIC (les technologies de l'information et de la communication) en tant qu'innovatrices du développement durable

2.1 Créer les conditions du développement durable grâce à l'utilisation des TIC

Le développement durable dépend de la mobilisation de tous et de la volonté d'assumer la responsabilité de notre avenir collectif. Chacun aura besoin d'informations appropriées sous une forme qui soit intelligible et utilisable, de savoir faire et de motivation pour favoriser le changement. C'est pourquoi une meilleure prise de conscience par l'accès à la connaissance est très importante. La réduction de la "fracture numérique" est de ce fait devenue une priorité mondiale. Sans action déterminée, la croissance désordonnée de l'économie de réseaux, basée sur la connaissance, augmentera l'inégalité et sa visibilité et les conséquences sociales qui en découlent. La jeunesse frustrée constate les immenses différences entre les modes de vie aux Etats-Unis et en Europe, et la sienne propre, d'où la migration vers ces riches régions comme palliatif à sa pauvreté permanente.

Bien que le sort des plus désavantagés requiert toute l'attention - celui du milliard d'êtres humains les plus pauvres de la planète vivant dans des régions rurales ou éloignées, il faut donner la plus grande priorité à l'établissement d'un cadre commercial de marché, pour élargir l'accès aux autres deux milliards d'êtres humains. Il s'agit là avant tout de jeunes gens et filles, âgés de 12 à 30 ans, qui vivent dans des agglomérations urbaines tentaculaires. Voilà la population qui, de toute vraisemblance, en tirera un gain immédiat; elle a la curiosité et l'enthousiasme pour mettre en oeuvre les innovations sociales marquées de l'esprit d'entreprise; elle a un besoin pressant de connaissances et est susceptible d'avoir suffisamment de moyens financiers pour assurer un rendement satisfaisant.

Les technologies ne sont pas une solution, par elles-mêmes, aux problèmes du développement. Elles peuvent fournir des contributions bienvenues au développement lorsqu'elles sont appliquées parallèlement avec de nombreuses autres mesures.

2.2 Infrastructure de réseaux et énergétique

Il faut mettre en oeuvre la libéralisation de l'information et de l'infrastructure des réseaux de communication, surtout au niveau local (par la technologie W-LAN - réseaux télématiques à grand rayon - et l'interconnexion aux réseaux cellulaires de téléphonie mobile). Dans de nombreux cas spécifiques de projet de développement, accéder à l'Internet par un ordinateur personnel n'est pas forcément la meilleure solution technologique : bien plus peut être réalisé par la communication dite de téléphonie vocale (systèmes de téléphonie mobile ou VoI/W-LAN), ou encore par la radio et la télévision transmises numériquement vers la communauté au niveau local.

La généralisation de la communication sans fil et par satellite permet aux communautés locales et éloignées d'accéder à l'information; elle favorise la sauvegarde et le partage de la connaissance indigène.

Nombreuses sont les expériences et initiatives aujourd'hui en Afrique, Asie, au Moyen Orient et ailleurs, qui favorisent la communication rurale vers les sites éloignés. Elles ont en commun la détermination de gens qui partagent ces nouvelles facilités d'atteindre un meilleur niveau de vie pour cette génération et celles de l'avenir. Plusieurs exemples démontrent la possibilité d'améliorer la santé publique et les services médicaux, d'augmenter la production agricole et le commerce locaux, de promouvoir l'émancipation féminine, d'organiser l'éducation à tous les niveaux, de construire des centres locaux de connaissance indigène, et d'initier des services publics électroniques (E-government).

L'utilisation bénéfique de moyens de communication sans fil requiert la fourniture décentralisée de sources électriques. Aujourd'hui existent une variété de technologies qui s'appliquent à ces conditions. Toutefois, à long terme, des sources d'énergie renouvelables, tels que celles des biomasses, des cellules solaires, etc. devront fournir une part prépondérante.

2.3 Eduquer dans le but de partager la connaissance et développer la capacité d'agir

La “fracture numérique” n’est qu’un élément du large fossé qui sépare les riches des pauvres. Le développement des TIC peut potentiellement aider à combler ce fossé. Une participation accrue dans la société d’information, et une prise de responsabilité plus élevée, doivent toutefois être concentrées sur davantage de mesures éducatives et propres à créer l’esprit d’entreprise. Ces efforts doivent aussi porter bien au-delà de la mise à disposition de l’accès à l’infrastructure, et à des terminaux et services abordables. L’éducation et l’innovation sont en étroite relation avec la création et la dissémination de la connaissance en tant qu’un bien public mondial, grâce au partage et à son intégration dans la chaîne de création de valeurs.

L’éducation primaire pour tous les peuples ne suffit pas à créer une société durable, basée sur la connaissance. Il faudra aller au-delà des Objectifs du développement du Millénaire et fournir un effort immense pour développer les systèmes d’éducation à tous les niveaux.

L’éducation pour les TIC

Les gens doivent acquérir le savoir faire et la connaissance pour maîtriser les flux d’information avec lesquels ils seront confrontés. L’éducation pour les TIC est nécessaire pour promouvoir l’utilisation de la connaissance locale au moyen des nouvelles technologies. La connaissance indigène doit être pleinement intégrée dans la nouvelle réalité sociale, si l’on veut voir naître de “multiples modernités”. La diversité culturelle et linguistique doit être encouragée en tant qu’élément de cohésion globale. Les gens doivent aussi être à même de contribuer à la circulation de la connaissance dans la société, pour assurer le processus d’ancrage de la démocratie et de la participation. Le fait que la société soit propriétaire du contenu revêt une importance considérable lorsque la technologie et les infrastructures sont fournies par des compagnies globalisées opérant à distance.

TIC pour l'éducation

Comme l'éducation est indispensable au développement de sociétés basées sur la connaissance, de même les TIC doivent être utilisées pour développer des systèmes d'éducation. Les TIC fournissent à la société les moyens de mettre au point de nouvelles méthodes d'enseignement, de favoriser l'enseignement à distance, de créer des bibliothèques et universités virtuelles, et de faciliter l'innovation et la formation. Les TIC peuvent particulièrement être utiles à la recherche et au développement lorsque la communication et l'accès rapides à la connaissance facilitent la création de communautés dans la recherche. Dans le domaine des innovations sociales dans l'éducation et la santé, les TIC permettent un meilleur dialogue et soutien, de pair à pair, entre étudiants et enseignants, au niveau local et communautaire. Il faut accorder plus d'importance à cette collaboration de pair à pair : les enseignants aidant les enseignants, les étudiants s'entr'aidant. Cette façon de faire évitera les écueils d'un nouveau colonialisme qui résulterait par l'imposition de programmes et contenus éducatifs multimédias en provenance de compagnies américaines ou européennes à fins commerciales. Il faut connecter toutes les universités et écoles supérieures du monde par le même genre de réseau de communication rapide à des fins de recherche, éducatives et de développement collaboratif comme c'est le cas en Europe et aux Etats-Unis.

Les TIC pour développer la capacité d'agir

L'équité et la cohésion sociale sont indispensables à la création de communautés et sociétés durables. L'encouragement à acquérir la capacité d'agir tient compte en premier lieu du développement individuel; la capacité d'agir est partie intégrante de l'environnement social, économique et politique. Elle doit être conçue dans le but de favoriser le changement, de réduire les degrés de vulnérabilité, et de motiver les populations locales; elle requiert un investissement à long terme dans la personne humaine. La formation en vue d'acquérir un savoir faire professionnel, par et pour les membres d'une communauté locale, à tous les niveaux d'assimilation, offre une

perspective à long terme indispensable à créer l'esprit d'entreprise et l'abilité professionnelle, ainsi que l'intégration sociale. Sa mise en oeuvre doit être un effort conjoint des écoles techniques et des universités, avec l'aide des réseaux commerciaux.

Les autorités publiques ont la responsabilité de prendre les devants pour encourager toutes les formes d'éducation, d'y investir, en tenant compte du fait que l'éducation primaire est un droit fondamental. L'éducation primaire qui respecte les langues locales, qui intègre la connaissance locale et tient pleinement compte des traditions locales répond aux besoins de réduire la pauvreté et la "fracture numérique" des citoyens, en même temps qu'elle pourvoit à la capacité de favoriser l'émancipation féminine, la démocratie et la dignité humaine. Les TIC offrent de nouvelles possibilités pour accélérer les processus de formation pour l'éducation primaire ainsi que ceux de la formation accrue en savoir faire dans de nombreux domaines.

Au niveau mondial, une nouvelle éthique de solidarité humaine devrait compléter ces processus menant vers une société durable.

2.4 Gérer les objectifs environnementaux

Les systèmes d'information peuvent jouer un rôle essentiel pour atteindre les **objectifs environnementaux** du développement durable. Le Plan de mise en oeuvre adopté au Sommet du développement durable, à Johannesburg, comprend de nombreuses actions pour la gestion de l'environnement et des changements climatiques qui ne sauraient être réalisées sans l'apport des TIC. Le **système écologique** de la planète peut être **géré** de manière systématique et complète grâce aux TIC: la protection des forêts face à une exploitation incontrôlée, la protection des océans et des régions côtières face à une pollution à vaste échelle, et de l'environnement marin par rapport aux activités terrestres. Nous avons aussi besoin d'un tel **système de gestion** pour endiguer la désertification, la sécheresse et les inondations et pour mesurer les changements climatiques; pour

surveiller l'utilisation des ressources terrestres, et pour assurer des actions de sauvetage après des catastrophes à grande échelle. L'accumulation de grandes quantités d'informations, leur utilisation efficace et leur archivage pour l'avenir requièrent une structure et des moyens de gestion sur le plan mondial.

La récente Conférence sur la Terre numérique à Brno est un premier effort; la mise en oeuvre de l'initiative commune de la Commission européenne et de l'Agence spatiale européenne, le système GMES (Global Monitoring for Environment and Security - Système de gestion pour l'environnement et la sécurité), de même que l'initiative conjointe du Programme environnemental des Nations unies et de l'Union internationale des télécommunications, l'initiative GESI (Global e-Sustainability Initiative - pour un système télématique mondial) constituent d'autres étapes qui améliorent l'acquisition de données structurées et de la gestion écologique, le développement et le partage de bonnes pratiques. La disponibilité et l'utilisation de données concernant l'évolution de la Terre parallèlement à celle de l'humanité permettra de créer les modèles de futurs scénarios, en même temps que de donner aux dirigeants nationaux et mondiaux les outils nécessaires à leurs prise de décisions.

2.5 Diversité culturelle et créativité. L'impact des médias

La richesse de la diversité culturelle

La mise en place de communautés durables implique un changement de valeurs, d'attitudes et d'approches. Dans le but d'éviter un "**conflit de civilisations**" catastrophique au sein du monde multiculturel, à la fois l'identité et la diversité culturelles doivent être acceptées en tant qu'objectifs légitimes par elles-mêmes, de pair avec le respect des droits fondamentaux humains et de l'identification avec un jeu commun de valeurs humaines universelles. La perte de la diversité culturelle augmente l'instabilité politique et économique.

Nous devons créer des sociétés diversifiées sur le plan culturel, tolérantes et dynamiques, au sein

desquelles les individus ont l'occasion de poursuivre activement et de satisfaire le besoin pour un sens d'identité et un sens d'appartenance. Nous avons besoin d'un monde de "**multiples modernités**", composé de **communautés plutôt que d'idéologies**, dans lesquelles différentes cultures coexistent; un monde fait de "**communautés qui apprennent les unes des autres**" et dans lequel aucune culture impose ses **valeurs** aux autres, et où la **modernité propre au milieu indigène et la connaissance de l'autre sont des valeurs par elles-mêmes**. La société de réseaux basée sur la connaissance doit intégrer la richesse de la connaissance indigène en même temps qu'elle assimile des visions éco-centriques et anthropo-centriques d'une société mondiale durable.

Pour tenir compte de ce besoin, il faut apporter une attention accrue aux communications vocales - au moyen d'un nouvel ensemble de possibilités allant de la téléphonie mobile bon marché jusqu'à la transmission de la voix par Internet; et au développement de la télévision numérique interactive en tant que plateforme pour la communication de semblable à semblable ou de pair à pair, et de communauté, en plus de la télédiffusion : toutes deux peuvent contribuer grandement à respecter et protéger la diversité culturelle.

Le rôle des mass médias

Les autorités locales et régionales doivent être conscientes du rôle que les **mass médias** peuvent jouer dans l'édification de sociétés plus durables. Ces médias doivent être réorientés de la promotion systématique d'un consumérisme non durable vers la prise de conscience des questions environnementales et de durabilité, de la cohésion sociale et des valeurs et traditions locales. Ils doivent être servir pour augmenter le degré d'instruction, l'éducation de base et le savoir faire technique. De fait, les mass médias devraient devenir des acteurs majeurs **pour créer la capacité d'agir individuellement et sur le plan communautaire**, en faisant prendre conscience de l'identité culturelle propre, au lieu d'être un simple instrument de commercialisation de modèles de consommation stéréotypée. Ceci requiert un changement radical des régimes de concessions.

2.6 Susciter la productivité et l'entrepreneuriat

Sur le plan local

La disponibilité d'infrastructures techniques appropriées dans l'éducation et la formation technique constitue une base saine pour une meilleure intégration sociale, ainsi que pour susciter l'**esprit d'entreprise**, notamment chez les **femmes et la jeunesse**. La mise en valeur des connaissances et traditions indigènes locales, rehaussée par des partenariats pour le transfert de l'innovation technologique, favorise de nouveaux moyens pour un véritable développement durable des marchés. Le respect des **droits à la propriété, au droit cadastral, aux droits découlant de la propriété intellectuelle**, etc. est une étape nécessaire dans la poursuite de sociétés durables; il en va de même pour le respect de la valeur de la connaissance des gens et du "capital social" dans l'attribution de micro-crédits et de micro-prêts.

Sur le plan mondial

Sur le plan mondial, il faudra produire de grands efforts pour créer les paramètres de marchés et entreprises responsables. Nous devons créer des outils qui, sur le plan mondial, façonnent l'entrepreneuriat écologique. **CSR, la responsabilité sociale des entreprises**, doit devenir une **exigence évidente**. Des comptes et rapports du type "**Triple Bottom**", qui comprennent une analyse des facteurs naturels, sociaux et humains pour le développement du capital de l'entreprise, ainsi qu'une description des partenariats réalisés dans le domaine des investissements et du développement, devraient être de pratique courante pour toutes les compagnies cotées en bourse.

3. Gouvernance et recommandations

Dans les 30 à 50 années à venir, l'émergence d'un monde de l'information et de la connaissance, arrivé à maturation, lancera de nouveaux défis à sa gouvernance à tous les niveaux de la société: sur le plan local, régional et mondial. Le nouvel espace créé par le réseau de communication avec ou sans fil, la toile (Worldwide Web) de l'information, l'ensemble des connaissances tout autour

de la Terre formeront une partie intégrante de la société humaine. Tous ces développements requièrent des institutions de gouvernance appropriées, avec leurs attributions législatives spécifiques, avec leurs mécanismes de gestion et de contrôle.

La société de la connaissance n'est rien d'autre que la prolongation de la société physique que nous avons connue depuis l'apparition de l'homme sur terre. Il s'agit aussi d'une situation tout-à-fait nouvelle pour l'humanité. Le premier défi consiste à connecter toutes les communautés : l'ensemble des connaissances constitue la connaissance de toute l'humanité. Le second défi est de permettre à chacun d'utiliser, et d'amplifier cette ressource commune.

Dans le cadre du présent Sommet mondial de la société d'information, les recommandations suivantes sont offertes :

3.1 Protéger les “biens communs”. Renforcer la Déclaration universelle des droits de l'homme

La **société mondiale** doit redéfinir et se mettre d'accord sur les **biens communs** à toute l'humanité. Ces derniers ne consistent pas seulement en la nature et le système écologique dont nos espèces font partie. Dans la société de réseaux émergente, basée sur la connaissance, une grande partie de nos connaissances peuvent être considérées comme un bien public que chaque citoyen de cette planète peut utiliser et compléter. Ces droits ne sont pas mentionnés dans la **Déclaration universelle des Droits de l'homme**; il faut donc qu'un texte décrive de manière explicite ces biens communs à tous.

Dans le but de faciliter l'émergence de nouveaux réseaux marqués de l'esprit d'entreprise et d'un système favorisant l'éducation de pair à pair, de nouvelles initiatives doivent aussi être prises au niveau international pour reconnaître, protéger et encourager la création collective de connaissance:

par le **libre accès à des logiciels ouverts à tous**; les connaissances définies comme appartenant au “domaine public”; “les connaissances traditionnelles” et le “contenu ouvert” tels que les connaissances artistiques (y compris la musique) et scientifiques que les créateurs désirent contribuer à un *pool* ouvert, mais en même temps désirent être reconnues que les leurs.

3.2 Stabilité et sécurité

Les relations plus étroites (et rapides) entre les individus dans une société et économie de réseaux intensément connectées feront apparaître de **nouveaux risques d’instabilité**, en même temps qu’une croissance et créativité nouvelles. Il faut tenir compte de ces risques d’instabilité provenant de résultats positifs et d’enthousiasmes débordants pour des choses “à la mode”, ou de récessions, soit dans les marchés financiers, soit créés par la propagation de virus dans l’Internet, soit encore par des mouvements sociaux. Et ceci sur le plan international. De **nouveaux mécanismes** doivent être mis au point pour **contenir et réduire les tendances incontrôlables**, et les rediriger à bon escient. Les outils d’analyse des risques dans les systèmes complexes deviennent disponibles, mais les arrangements institutionnels pour réduire les risques ne sont pas encore en place.

3.3 Simultanéité dans la mise en place d'infrastructures

Le fait de combler le fossé de l'information requiert un développement simultané d'une infrastructure de réseaux TIC, accompagné par la suite par l'installation d'une alimentation électrique locale, et de la formation des futurs enseignants. Trop souvent, les gouvernements tiennent à faire installer une infrastructure, tout en ignorant le problème de la formation des enseignants, et celui des conditions de son acceptation. Il est important de souligner que les TIC ne forment qu'un outil et qu'elles ne sont pas une fin en elles-mêmes. De nouveaux contenus et instruments d'enseignement faisant recours aux TIC doivent être développés; et on peut s'attendre à ce que de telles initiatives soient entreprises par des institutions internationales. Vu qu'une mise en oeuvre simultanée d'investissements à la fois humain, technique et financier n'existe pas au niveau des gouvernements, le risque est réel que les objectifs recherchés ne soient pas atteints et que les espoirs fondés sur les TIC dans le domaine du développement s'estompent, notamment lorsqu'il s'agit de combler la "fracture numérique".

3.4 Protéger la sphère privée

Les nouvelles infrastructures de communication et d'information portent en elles la **menace potentielle d'une atteinte à la sphère privée** de tous les participants. Cette menace existe déjà dans les réseaux actuels. Le fonctionnement harmonieux de toute société, et de la démocratie en particulier, requiert des outils et des règles pour éviter les abus d'informations relevant de la sphère privée de l'individu. Vu l'importance de la question, il faut en tenir compte de **manière urgente** dans les milieux de la société civile et politiques, y compris dans ceux de la conduite des affaires, au **niveau mondial**.

3.5 Participation de la société civile dans l'exécution des plans

La mise à exécution du Plan d'action de ce Sommet, et d'autres Sommets mondiaux, de même que ceux issus d'autres grandes conférences des trente années précédentes, est une tâche difficile. Les

engagements politiques se prennent sur les lieux mêmes. Mais le risque est grand de voir la mise en oeuvre échouer, et de ne pas remplir les espoirs, et de loin, des populations concernées. La difficulté réside dans le fait que les décisions politiques sont essentiellement pris de haut en bas. Toutefois, une mise en oeuvre menant à des résultats certains est un processus de bas en haut, soutenu par les communautés et autorités locales. Il est de plus en plus essentiel que soient impliquées, dans cette mise en oeuvre, la société civile et ses nombreuses ONG (organisations non gouvernementales) et autres organisations, qui disposent de beaucoup d'expertise dans de nombreux domaines. **Les ONG et la société civile doivent être à même de jouer un rôle de plus en plus important.**

Club de Rome

Secrétariat général: Rissener Landstr. 193-197, D-22559 Hambourg, Allemagne

www.clubofrome.org